

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ET TECHNIQUE OUTRE-MER
47, bld des Invalides
PARIS VII^e

COTE DE CLASSEMENT N° 2288

ETHNOLOGIE - SOCIOLOGIE

NOTE SUR L'AFFAIRE DE LA TRIBU DE HMOEDJINE (MANGHINE)
"Confidentiel"

par

J. GUIART

3 22903

N° 2288



I. F. O.
juillet 1955

INSTITUT FRANCAIS D'OCEANIE

LABORATOIRE D'ETHNOLOGIE

NOTE SUR L'AFFAIRE DE LA TRIBU DE HMOEDJINE (MANGHINE)

La conversion au protestantisme et le baptême par le Pasteur Maurice LEBNHARDT en 1939 des notables de la petite tribu de Waène dans la haute rivière de Wayème, ont été le signal d'une cascade d'événements dont les conséquences se font encore sentir aujourd'hui.

Malgré le paganisme évident et public des principaux d'entre eux, ces nouveaux baptisés étaient considérés par la mission catholique comme de ses ressortissants. Deux d'entre eux, POAGATCH et POAHLE ont fait parler d'eux longtemps encore après.

Il n'entre pas dans notre propos de retracer ici l'histoire récente de la région de Bondé et des Paboa (Paimboas). On sait que les deux districts étaient traditionnellement adversaires, se rattachant à l'une et l'autre des deux phratries politiques ennemies, les Bondé étaient Oote, les Paboa Hwaap. Les Bondé furent parmi les premiers convertis à la mission catholique. En 1868 sous le Gouverneur GUILLAIN, des troubles éclatèrent dans la région, dont les Bondé cherchèrent à rejeter la responsabilité sur les Paboa, leurs adversaires. Il s'ensuivit des hostilités et une repression confuse, où l'administration coloniale d'alors ne sut pas démêler les parties. Quoiqu'il en soit, le passage chez eux d'une colonne militaire guidée par des gens de Bondé, laissa des souvenirs vivaces dans l'esprit des Paboa dont une partie dut s'enfuir au bord de mer, où ils sont restés dispersés, depuis Pouébo jusqu'à Colnett.

Par la suite, la situation se stabilisa, les Paboa restant païens jusqu'au début du siècle, où l'on enregistre l'adhésion plus ou moins simultanée de certains au protestantisme



ORSTOM Fonds Documentaire
N° 22903
Cote : B 22903

et d'autres au catholicisme. Le fils du grand chef traditionnel est envoyé à Do Neva pour y faire son éducation, son père ne pouvant accepter de toute évidence la même foi que son adversaire, le grand chef de Bondé. Quand Ao revient prendre la place de son père, il ajoute au prestige de l'instruction reçue celui d'ancien combattant de la guerre 1914-18. Mais il règne sur un pays apparemment divisé par les adhésions religieuses différentes, la réconciliation des esprits ne se faisant que sur le plan des croyances coutumières que nul n'a encore abandonnées. Le vieux fond mélanésien restera intangible; seul est menacé le regroupement politique qui s'était effectué il y a cinq générations autour d'une lignée d'immigrants venus d'Ouvéa, devenue ainsi le clan de la chefferie, les Poatyili Malouma. Jusqu'à il y a peu de temps, les missions rivales faisaient fond sur l'influence des grands chefs ralliés à elles pour maintenir leur influence. Tout naturellement les missionnaires catholiques en résidence à Bondé sont amenés l'un après l'autre à considérer le grand chef de Paboa comme un adversaire; mais tant qu'il n'y aura pas de troubles, ils ne peuvent espérer faire partager à l'administration leur point de vue.

Malgré le christianisme évangélique qu'il professe, malgré son séjour en France, le grand chef Ao est au fond du coeur comme tous les siens, un Païen. Entre les deux guerres, le processus de dépopulation qui sévissait si fortement au début du siècle parmi la population autochtone, s'est enfin arrêté sur l'une et l'autre côte. A Paboa même la démographie est en progression constante (315 habitants en 1927; 425 en 1940). Mais les souvenirs du passé étaient encore proches et les trop fréquentes morts d'enfants en bas âge faisaient peser sur la génération adulte une terrible inquiétude. On n'accusait ni la mauvaise hygiène, ni le sevrage brutal, tardif et irrationnel, mais une force extérieure mauvaise, celle de la sorcellerie d'origine étrangère, importée, disait-on, des Hébrides; ses techniques maniées en secret par des membres du groupe lui-même, le menaçaient d'une extinction prochaine. Elle était crue d'autant plus redoutable qu'il n'y avait pas d'antidote enseigné par la tradition.

L'anxiété générale fit la fortune des devins qui prétendirent déceler les paquets maléfiques et nettoyer les villages de l'influence et de la présence du génie redouté, le Doki.

Des paquets magiques en sont le signe matériel. Le Doki transformerait ses maîtres en sorciers assoiffés de la mort d'autrui, car si on ne lui amène pas de victimes, on dit qu'il provoquerait la perte de son possesseur. Les deux principaux de ces voyants furent POAHLE et surtout POAGATCH. Invité de tribu en tribu par les grands chefs et les petits chefs, ils officiaient, tant chez les catholiques que chez les protestants, découvrant des paquets magiques dans les villages, attachant les marques d'interdit sur les arbres et faisant boire aux soi disant sorciers des philtres purificateurs.

Tout ceci n'allait pas sans réunions et palabres tenus sans autorisation; ce remue ménage était de plus en plus mal vu par l'administration et les missions. Le dossier fourmille de plaintes de syndics des affaires indigènes contre POAGATCH. Une enquête spéciale fut faite et un rapport déposé en Janvier 1938 par l'adjutant chef LAHAXE. Ce rapport reconnaît que les épidémies de coqueluche, de rougeole et de grippe qui ont eu lieu en 1936 sont responsables d'une recrudescence de l'activité de POAGATCH dont le champ d'action couvrait tout le Nord de l'île, depuis Pam jusqu'à Voh, parmi toutes les tribus établies à proximité de la chaîne. On demande une mesure d'éloignement de POAGATCH; mais c'était l'époque où l'on adoucissait le code de l'indigenat et le voyant fut laissé tranquille. En 1939, POAGATCH qui demande le baptême, livre ses paquets magiques à Maurice LEENHARDT. On pourrait croire que tout va s'apaiser.

Il n'en est rien. POAGATCH en lui-même constituait un cas difficile et il aurait fallu l'intelligence d'un LEENHARDT pour le suivre et transformer ce vagabond prestigieux en chrétien paisible. POAGATCH, membre d'église, reste guérisseur. Il vient s'installer dans le fond de Pabea, sur un terrain qui relève coutumièrement de son clan (au lieu dit Pimp).

Une de ses malades se prend à avoir des visions et proclame POAGATCH comme étant Jésus-Christ. La nouvelle se répand par la montagne et deux semaines après, à la fête annuelle protestante à la tribu de Poayta de Gomen, la nouvelle prophétesse, POAGATCH et le grand chef Ao sont mêlés dans un imbroglio de retour aux fêtes païennes sous le couvert de POAGATCH-Jésus-Christ. Le pilou s'organise et l'état d'excitation des participants, qui défient l'autorité du grand chef, est tel que les colons et les autorités s'inquiètent. C'est alors l'époque

troublée du ralliement, on ramasse tout le monde. Les principaux se retrouvèrent internés administrativement à l'île des Pins; ils y resteront deux ans. POAGATCH est exilé aux Nouvelles-Hébrides d'où il ne reviendra que sept ans après, pour être mis en résidence à la mission catholique à Touaourou, puis à Bondé où il s'éteindra doucement en Février 1955.

La disparition de la scène publique de POAGATCH ouvre le dossier de son co-équipier POAHLE. Si POAGATCH avait accepté de recevoir un nouveau baptême catholique afin d'assurer sa tranquillité, POAHLE lui, et quoiqu'il fut aveugle, était resté activement protestant. Il avait été en 1940 mis en résidence surveillée à Boalagam, en aval de Bondé, petite tribu presque éteinte, avec un autre appelé Walay, dont on craignait aussi les activités de voyant. Puis il s'installe un peu plus haut, dans la tribu catholique de Hmoedjine où il détermine un mouvement de conversion. Un petit groupement protestant se constitue dans un coin de la réserve.

Cette nouvelle attaque contre un des bastions du catholicisme devait provoquer des réactions. Il ne pouvait être question de demander l'expulsion de POAHLE pour son activité de prosélytisme. Mais on l'accusera de sorcellerie, en utilisant son prestige de guérisseur. On fera aussi fond sur ce qu'il est installé sur un terrain qui ne lui appartient pas. Cela fait aujourd'hui plus de cinq ans qu'une campagne de pétitions, d'articles dans la presse, assistée d'interventions de l'Evêché, demande que la réserve de Hmoedjine soit débarrassée de ce gêneur. L'affaire est même allée jusqu'à provoquer le changement de titulaire de la Grande Chefferie à Bondé, le précédent Grand Chef Amabili, ayant déclaré à plusieurs reprises aux représentants de l'administration qu'il ne signait les pétitions contre POAHLE que "pour faire plaisir". Avant 1950, on accusait le vieux devin, aujourd'hui aveugle, de menées antinationales; plus récemment on ne parle plus que de ce qu'il est un trouble pour la tribu, mais l'acharnement reste le même.

POAHLE, du clan Boaloe, est un homme de Paboa, où il dispose encore de son habitat coutumier en aval de Wenya, à l'intérieur de la réserve. On le prétend guérisseur, mais il ne l'est pas, en ce sens qu'il n'utilise pas la médecine des simples; il prétend posséder les contremagies pour guérir des atteintes des magies maléfiques, dont il discerne l'action chez un malade par divination. La croyance en son pouvoir est si bien

ancrée que même ceux qui demandent officiellement son départ ont, à un moment ou un autre, sollicité ses services.

Dans son sommeil, POAHLE se voit transporté dans une case entourée d'une herbe aquatique té; un dieu dit Tein ma ghay (le très grand chef) lui apparaît alors et lui révèle quelle sorcellerie est à l'origine de la maladie et qui en est responsable. Il est difficile de prétendre que cette activité soit à encourager. Mais si POAHLE ne le fait pas, un autre le fera; il n'est pas le seul devin de ce genre dans la région. Son installation définitive un peu plus en aval, à Boalagam, n'empêchera pas les catholiques de Bondé de venir le consulter. Il vivrait à Paboa, qu'il en serait de même, la distance entre Bondé et Wenya n'étant pas beaucoup plus grande que celle entre Bondé et Boalagam.

On retiendra que l'activité de sorcellerie portée contre lui est inexacte; ce n'est pas un sorcier, mais plutôt un contre-sorcier. D'autre part, à moins de demander sa déportation, l'insistance sur ce point ne donne pas l'impression de sérieux. On ne ballote pas un vieil aveugle d'un endroit à un autre parce qu'il s' imagine avoir des visions. Au surplus, c'est là renverser la situation; si POAHLE joue de superstitions existantes, il ne les a pas créées et son départ n'aurait aucun effet éducatif. En réalité le véritable problème est, en grande partie, d'ordre foncier. POAHLE est installé à Hmoedjine sur un terrain qui n'est pas le sien. Mais à qui est ce terrain ?

Hmoedjine est actuellement une tribu composite où se sont regroupés des éléments d'origines différentes. En effet, les catholiques qui demandent le départ de POAHLE sont apparentés aux Bondé et appartiennent à la phratie Oote, alors que certains de ceux qui se sont ralliés au protestantisme sont des Hwaap, en relation traditionnelle avec les Paboa; il s'agit du clan Dyemène, dont fait partie le dikona (diacre) protestant Albert de Hmoedjine.

Il est donc normal, coutumièrement parlant, qu'il ait accueilli POAHLE et WALAY, tous deux de Paboa, Hwaap comme lui.

Le terrain sur lequel POAHLE avait établi sa maison

et ses cultures avait été mis à sa disposition par un nommé Pwoyoni, rallié au protestantisme. Pwoyoni appartient au clan Wayo (Oote), dont l'habitat traditionnel est à Poaya, juste en face du hameau protestant, sur l'autre rive du Diahot. Le terrain appartient aujourd'hui à la famille Dubois de Ouégoa. Le clan Wayo s'est donc vu dans l'obligation de s'établir sur la rive gauche du fleuve, sur un terrain qui aujourd'hui lui est disputé.

Mon enquête personnelle s'est effectuée par des méthodes indirectes sur deux ans, avec des informateurs tant catholiques que protestants, et sans leur poser ni aux uns ni aux autres la question de la propriété du terrain disputé. Il en ressort que le terrain où s'était installé POAHLE, WALAY, puis le pasteur PIDJO, sur l'initiative de Pwoyoni, était en réalité l'habitat traditionnel du clan Nido (Oote) aujourd'hui éteint.

L'installation sur ce terrain des Wayo date du début de la colonisation du bas Biahot, et s'est faite sans opposition jusqu'au jour où ils ont décidé de changer de religion. Le terrain voisin, sur lequel est installé Gaby, un mutilé originaire de Bondé, lui aussi rallié au protestantisme, appartenait au clan des Pèmbou Boeone, lui aussi éteint; dans ce dernier cas, une certaine régularisation d'ordre coutumier est en cours, en ce que la vieille femme qui vit en concubinage avec Gaby aurait des droits traditionnels sur ce terrain; elle vient d'adopter un jeune garçon, Edouard Magoulou, pour prendre le nom et la place des Pèmbou Boeone. Par contre, le nommé Cyprien Tein Diga, à l'origine Tein Boeone, se dit maintenant Pèmbou Boeone. Il y a là donc une deuxième affaire de terrain en gestation.

Il ne semble donc plus qu'il s'agisse seulement de chasser POAHLE et WALAY, mais de disperser tout un groupe, peut-être afin d'éviter de nouvelles "apostasies". POAHLE est mis en avant, mais par ce biais, on met en cause le droit de résidence de tout le petit groupe protestant. Si l'on chasse définitivement POAHLE et WALAY, Pwoyoni et Martin devront partir eux aussi s'installer à Boalagam. Qui garantira que Gaby et le diacre ne devront pas eux aussi s'en aller, Gaby pour remonter à Bondé, et le diacre pour retourner à Pabœa d'où son clan est venu il y a six ou huit générations ?

Un autre aspect du problème, est le désir de certains d'utiliser ce terrain, s'il pouvait redevenir vacant. La mission de Bondé, en particulier, le voudrait pour augmenter la surface des cultures vivrières destinées à la nourriture de ses pensionnaires; elle a déjà établi des champs de taro à St Ferdinand, dans la zone du village catholique de Hmoedjine.

Cela nous amène au problème des terres à Bondé même. La superficie de la réserve de Bondé est de 2.392 hectares pour une population de 312 habitants, ce qui fait en gros 7 hectares, 5 par habitant, en théorie. La plus grande partie de ce territoire est coutumièrement entre les mains des gens des tribus de St Joseph, St Pierre, St Paul, St Michel, St Timothée et St Jean Baptiste. Les St Anne, qui sont en réalité des gens de Tindé, entre Ouégoa et Pouébo, n'ont reçu pour leurs besoins qu'une très faible partie de la réserve, en bordure de la route de Ouégoa. Au nombre de 65 habitants en 1951, ils manquent de terrain et tendent à se déverser ailleurs. Une famille s'est déjà installée à St Ferdinand, sur la réserve de Hmoedjine et une autre sur Parawa. Afin de résoudre leur problème, ces gens demandent aujourd'hui la réaffectation à leur profit de leur ancienne réserve de Tindé désaffectée en 1928 pour les besoins d'un éleveur du cru. Ils y font d'ailleurs déjà depuis plus de deux ans des cultures vivrières, mais ne peuvent songer à y établir de caféries sans une régularisation de la situation. On peut donc faire état d'une certaine pression démographique à Bondé même qui fait jeter des regards d'envie sur le morceau contesté de la réserve de St Ferdinand.

Mais c'est à Hmoedjine même qu'il règne, aussi, une relative "faim" de terres par rapport à la population existante : 42 habitants (1) pour 160 hectares, c'est-à-dire 3 hectares, 7 par habitant (2). A voir le terrain et son relief, il apparaît que seul soit valable au point de vue agricole le bord du Diahot et les digitations. On pourrait penser que soit inutilisable un tiers de cette surface.

-
- (1) Chiffre de 1951, avant le déplacement de POAHLE pour Balagam.
 (2) On se souvient que l'arrêté du Gouverneur FEILLET prévoit pour les réserves trois hectares de terres à culture par habitant.

Si l'on suit Jacques BARRAU et que l'on considère les autochtones comme défrichant en moyenne pour leurs cultures vivrières 1/8 d'hectare par an et par habitant, ce qui fait en gros 5 hectares pour la tribu; en comptant que dans ce terrain, une jachère de dix ans est nécessaire pour la régénération du sol, après une année de cultures vivrières (ignames, taros) et deux ans de cultures d'appoint (manioc, bananier); on en arrive à la notion que la surface minimum nécessaire à l'alimentation de la tribu est de $5 \times 13 = 65$ hectares, ce qui laisserait une surface de 42 hectares pour les cultures économiques, c'est-à-dire le café. Il y en aurait 4 hectares et demi. Il faudrait pour conclure avoir en mains l'inventaire pédologique de la réserve et le comparer avec le plan des surfaces utilisées. Quoiqu'il en soit, il n'apparaît pas que la marge de sécurité soit très grande. Il faudrait même démontrer qu'elle existe, l'évaluation de la surface inutilisable que nous donnons pour un tiers, pouvant aussi bien être de la moitié. On conçoit en tout cas que le problème d'un habitant de plus ou de moins puisse passionner le débat, d'autant plus qu'en fait il ne s'agit pas d'un seul, mais peut-être de plus d'une dizaine, un quart de la population de la tribu. Tous les terrains d'alentour étant occupés par les européens, soit en propriétés, soit en locations du Domaine, à défaut de pouvoir s'agrandir sur l'extérieur, la majorité catholique cherche à expulser la minorité protestante, ce qui, en ce qui la concerne du moins, reviendrait au même.

Tout cet imbroglio, après pétitions et une campagne de presse, avait été soumis en 1951 au chef du Service des affaires indigènes d'alors, M. ROULEAU; ce dernier avait conclu en renvoyant les missions dos à dos et en refusant de chercher à sanctionner l'activité de soi-disant sorcellerie de POAHLE. Son successeur, M. POYET, catholique bien-pensant, s'attacha à découvrir une solution qui donnât satisfaction à la Mission de Bondé; il proposa que POAHLE redescende à Boalagam où les gens de Bondé lui construiraient une maison. Le missionnaire protestant de Do Neva, qui ne voyait pas d'un très bon oeil les visions divinatoires de POAHLE, accepta en principe la transaction, mais il n'était pas présent au règlement annoncé sur place : POAHLE pourrait conserver le fruit de ses plantations et le terrain resterait en friche pendant cinq ans, au bout desquels le grand chef de Bondé le réaffecterait. Cette solution pêche sur plusieurs points. Par le côté inhumain de

changer un vieil aveugle d'habitat, le forcer à faire de nouvelles cultures et à s'habituer à un nouvel environnement. Par le fait que les limites du terrain en question n'ont pas été précisées.

Il s'agissait de déplacer POAHLE, le sorcier redouté. Mais les catholiques entendent l'arrangement intervenu comme constituant la dépossession de Pwoyoni, de son fils classificatoire Martin, et même de Gaby le mutilé; ce qui voudrait dire que le pasteur Pidjo devrait aller porter ses pénates ailleurs et que le groupement protestant devrait se disperser, ou se regrouper sur la réserve de Boalagan, où aucune décision ni aucun arrangement ne les autorise à s'installer. Rien ne prouve d'ailleurs que les 192 hectares de Boalagan puissent nourrir tout ce monde. Comment d'ailleurs les indemniser pour la mise en valeur des terrains qu'ils occupaient, en particulier pour les pieds de café plantés ? Il est évident que la mission protestante ne pouvait accepter une telle interprétation et pourrait être amenée, si la pression s'accentuait, à porter l'affaire sur le plan juridique. Le pasteur est resté. POAHLE qui espère un retournement de la situation, navigue entre Hmwedjine et Boalagam. La situation reste entière sinon pour ce qu'on parle beaucoup moins de POAHLE sorcier.

Dans quel sens une solution administrative est-elle possible ? La sagesse populaire conseillerait l'abstention. S'il n'y avait pas espoir d'une intervention administrative en faveur de l'une ou l'autre partie, le conflit s'amenuiserait rapidement. On ne voit pas bien l'intérêt du Gouvernement de la République de s'interposer dans ce qui est au fond, en grande partie, une querelle entre deux Missions.

Mais le problème foncier reste, dont on pourrait essayer de changer les données. Sur les terrains loués par le Domaine aux éleveurs Européens et qui ne font l'objet d'aucune mise en valeur, certaines surfaces pourraient être extraites et attribuées en agrandissement de réserve aux tribus de Hmwedjine et de Boalagam; un accord serait alors recherché avec la mission protestante pour que son pasteur se fixe en l'un ou l'autre lieu sur un terrain qui serait attribué à la Mission pour ses besoins, terrain à l'abri de l'inondation et suffisant pour qu'il y établisse ses cultures. On laisserait alors le temps faciliter les regroupements.

Une solution plus radicale serait de constituer une nouvelle réserve particulière attribuée aux protestants, en prenant une portion de la réserve actuelle de St Ferdinand, puisqu'autant une partie des nouveaux convertis y sont nés fort légitimement, et en la complétant avec du terrain du Domaine. Il s'agirait là d'une décision arbitraire à la mode d'il y a vingt ans. Serait-elle opportune ? On peut bien se le demander.

JUILLET 1955.

A handwritten signature in cursive script, appearing to read 'Jean Guiart', enclosed within a hand-drawn oval shape.

Jean GUIART.

INVENTAIRE SOCIOLOGIQUE DE LA TRIBU DE HMOEDJINE

A) Village catholique : 33 habitants.

PEMBOU (1) GOWA (Oote) : branche des Tein Paama, clan de la grande chefferie de Bondé.

Issu d'un tertre Mwelan sis au bouquet de sapins en aval de la tribu actuelle. Les représentants actuels de ce clan étaient, à l'origine, des Beleou de Bondé; ils furent adoptés à date récente comme Pèmbou Gowa par le dernier descendant du clan.

PEMBOU BOBONE (Oote) : clan éteint, branche des Tein Paama, clan de la grande chefferie de Bondé.

Issu d'un tertre Peaou sur le terrain de la réserve actuelle; maître de la magie de la culture des ignames; préside au rituel des prémices, conseiller du grand chef qui doit écouter sa parole.

TEIN NIGHOU (2) (Oote) : branche de Tein Paama, clan de la grande chefferie de Bondé. Issu d'un tertre Tiri à Hmoedjine même.

Représentant du grand chef à Hmoedjine où il sert d'intermédiaire entre les gens du lieu et son chef.

Totem : tyaboera, rocher sur lequel on dépose l'offrande d'un balassor si l'on désire que se calme la colère du grand chef de Bondé contre les Hmoedjine.

MEVOUMA (Oote) : branche de Tein Nighou; clan du petit chef actuel de Hmoedjine.

Issu d'un tertre sis sur la rive du Diahot opposée à la tribu, détient le droit de remontrance envers le grand chef de Bondé dont il peut arrêter la colère.

Totem : niboane, la poule sultane qu'on peut envoyer saccager les plantations d'autrui.

(1) PEMBOU : fils (de)

(2) Les représentants de ce clan vivent aujourd'hui à Bondé à St Jean Baptiste.

WAYO (Oote) : branche du clan éteint localement, Boadouma.

Issu du tertre Gaedje au lieu dit Poaya, sur le terrain du colon Gustave DUBOIS, sur la rive droite du Diahot.

Transmet la parole du grand chef de Bondé à Pébou Boeone.

Totem : tongavi, l'écho (1)

TCHOUWENE (Oote) : branche de Wayo; issu d'un tertre Poutyay (2) sis au lieu dit Poaya.

Totem : tongavi, l'écho

NIDO (Oote) : clan éteint; issu d'un tertre Boepou sis sur le terrain même de la réserve.

Totem : tin, échassier qui signale une mort prochaine en venant voler devant les membres du clan.

BEDYA DAOYELI (Oote) : branche du clan Tein Ora d'Arama (Poum);

Issu d'un tertre Poudela chez le colon Jacques à Pam. Maître de la pêche en mer.

Totem : Koyau, gecko dont la légende veut qu'on doive lui gratter le dos, pour que la poussière qui tombe à l'eau se transforme en poissons d'une pêche miraculeuse.

B) Village protestant : 15 habitants.

WAYO (Oote) : pour mémoire (cf. supra) (3)

DYEMENE (Hwaap) : Issu d'un tertre Pourou à Webougne (St Pierre de Bondé).

Maître de la magie pour arrêter les déprédations des rongeurs.

Totem : tyayvo, souris des champs que l'on prie sur un tabou : roseau hounda coupé au ras de terre, fiché à l'endroit voulu, et auquel on attache un noeud de feuilles fixées avec la seule main droite.

TEIN DYODE (Oote) : branche du clan Tein Ova, d'Arama.

Issu d'un tertre sis à la Baie de Newe.

Révèrent le dieu maître de l'emplacement de la mine Tiébaghi, dieu que l'on désigne du nom modernisé d'Alphonse Tiébaghi.

(1) Nom d'un trou d'eau où si l'on va prier, on verra des masques surgir de l'eau, Totem des Bwadouma.

(2) tyay : pommier canaque.

(3) Pwoyoni est protestant mais son fils classificatoire Martin est resté catholique.

TYOEAOU (1) Issu d'un tertre dit Ouncou sis entre Tiluit et Bondé.

BOALOA (2) (Hwaap) Issu d'un tertre Tupiya en aval de la tribu de Wenya (Paboa)

Totem : boena, gecko appelé Goa qui permettrait aux siens de cultiver là où il y a de la mauvaise terre. On le prie au début de la saison agraire pour qu'il vienne bénir les champs et donner l'efficiencé aux magies de fécondité qu'on y aura accomplies pour chaque récolte.

TYO LOVE (3) (Hwaap) Issu d'un tertre dit Boè Paboa, au pied du Mont Paboa, au col avant de descendre sur Kuro, dans la rivière de Wedangigne (bassin de Gomen).

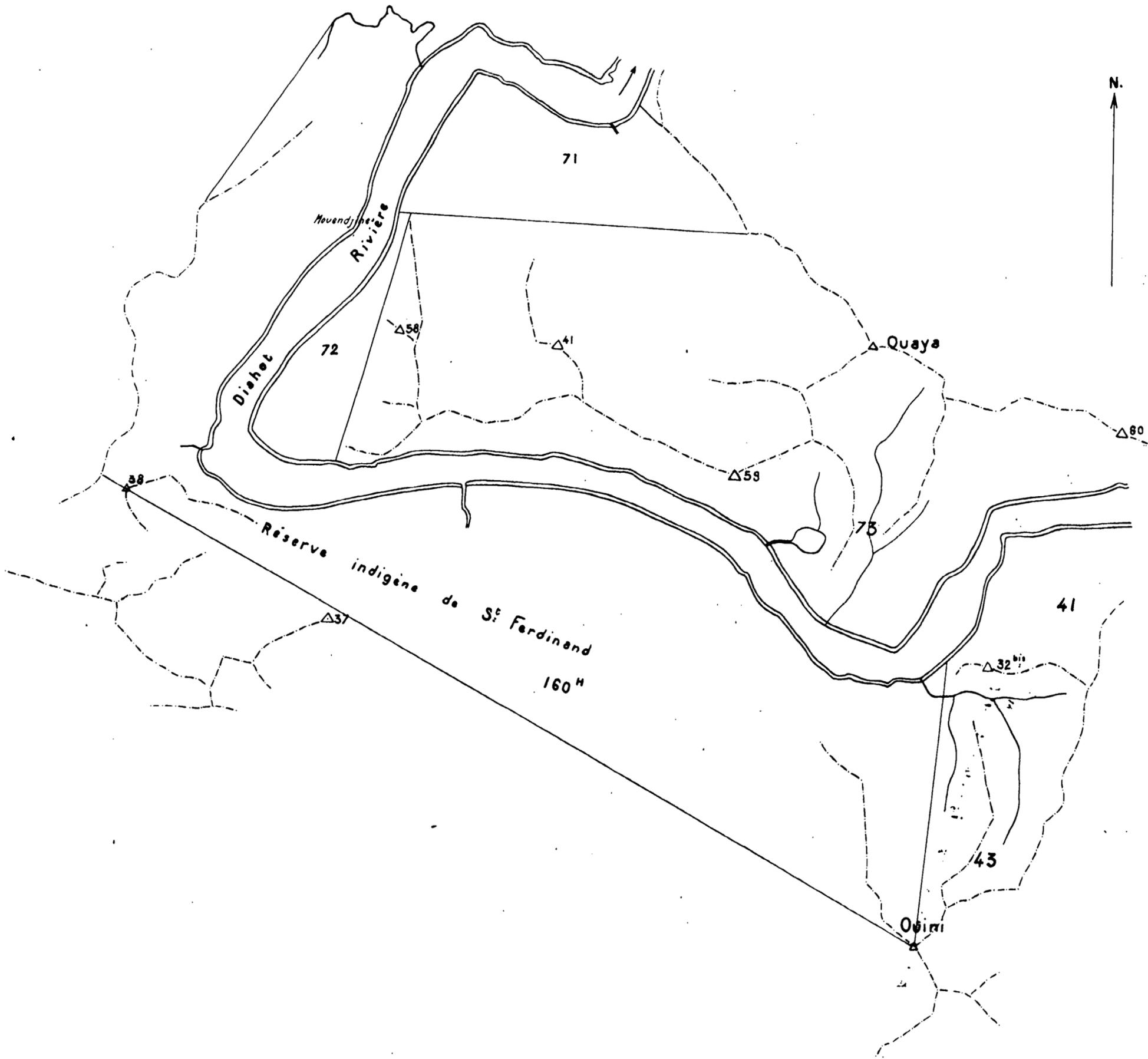
Maître de la culture des ignames.

Totem : boena, gecko du nom de Houmboeo, dont le chant serait le signe pour le prêtre du clan de manger la première igname, avant même que ce ne soit le tour du grand chef.

- (1) La plus grande partie des membres de ce clan résident à Bondé, à St Joseph et St Timothée.
- (2) Clan du devin POAHLE.
- (3) Clan du vieux WALAY.

DIAHOT

1:10.000



Cette mire doit être lisible dans son intégralité
Pour A0 et A1: ABERPFTHLJDGQGVVMNSZXY
Zsaecmuvvnxirfkhhdpqgyjt 7142385690
Pour A2: 3A4: ABERPFTHLJDGQGVVMNSZXY
Zsaecmuvvnxirfkhhdpqgyjt 7142385690

